Votes sur les motions déposées en conclusion d'interpellations - séance plénière du jeudi 16 décembre 2021

Une motion pure et simple est une motion qui vise uniquement à passer à l'ordre du jour. La motion pure et simple a la priorité de droit sur toutes les autres motions, à l'exception de la motion de confiance. L'adoption d'une motion pure et simple entraîne la caducité de toutes les autres motions (art.92bis du Règlement de la Chambre).

Si plusieurs motions de recommandation portent sur le même objet, celles déposées par des interpellateurs ont, lors du vote, la priorité de droit sur celles déposées par d'autres membres. L'ordre du vote est, pour chacune de ces deux catégories de motions, déterminé par l'ordre dans lequel celles-ci ont été déposées.

N° vote	Interpellation	Ministre	Commission Séance plénière	Motions introduites	N° DOC	Vote sur la motion pure et simple			
						Vote nominatif	OUI	NON	ABS T.
1	jointes : • de Koen Metsu (N-VA) sur « La communication d'informations erronées au Parlement » (n° 206) • de Barbara Pas (VB) sur « Le suivi des terroristes de l'El dans ce pays » (n° 214)	Vice-premier ministre et ministre de la Justice et de la Mer du Nord	séance plénière du 16 décembre 2021 ⇒ <u>CRIV 55 PLEN 148</u>	1e motion de recommandation par Koen Metsu 2e motion de recommandation par Barbara pas motion pure et simple par Maggie De Block (Open Vld)	MOT55 00206/001	<u>p.58</u> détail: <u>p.65</u>	82	52	0
2	jointes: de Sophie Rohonyi (DéFI) sur « La pénurie de personnel soignant et la revalorisation de la profession » (n° 209) de Catherine Fonck (cdH) sur « La pénurie d'infirmiers et la revalorisation de la profession » (n° 216) de Kathleen Depoorter (N-VA) sur « Le personnel soignant » (n° 218) de Sofie Merckx (PVDA-PTB) sur « La revalorisation du personnel soignant » (n° 220)	Vice-premier ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique	séance plénière du 16 décembre 2021 ⇒ <u>CRIV 55 PLEN 148</u>	1e motion de recommandation par Sophie Rohonyi et Catherine Fonck 2e motion de recommandation par Kathleen Depoorter 3e motion de recommandation par Sofie Merckx motion pure et simple par Melissa Depraetere (Vooruit)	MOT55 00209/001	<u>p.58</u> détail: <u>p.65</u>	82	57	2
3	jointes: • de Vanessa Matz (cdH) sur « La gestion des demandes de régularisation des grévistes de la faim » (n° 215) • de Tomas Roggeman (N-VA) sur « Les demandes de régularisation des grévistes de la faim » (n° 219) • de Dries Van Langenhove (VB) sur « Le dossier des grévistes de la faim » (n° 215)	Secrétaire d'État à l'Asile et à la Migration, chargé de la Loterie Nationale	séance plénière du 16 décembre 2021 ⇒ <u>CRIV 55 PLEN 148</u>	1º motion de recommandation par Vanessa Matz 2º motion de recommandation par Tomas Roggeman motion pure et simple par Maggie De Block (Open Vld), Gitta Vanpeborgh (Vooruit), André Flahaut (PS), Benoît Piedboeuf (MR), Wouter De Vriendt (Ecolo-Groen), Gilles Vanden Burre (Ecolo-Groen), Servais Verherstraeten (CD&V)	MOT55 00215/001	p.59 détail: p.66	85	58	0

